

LETTRES

SUR LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DE LA

CITÉ DE QUÉBEC

I.

Il est devenu presque de mode, d'accuser la Corporation de tout ce dont nous avons à nous plaindre. A en croire certains journaux et leurs correspondants, si l'on ne voit pas s'élever de constructions nouvelles, s'il y a des maisons qui ne trouvent pas de locataires, si la valeur de la propriété foncière a diminué, si les affaires sont stagnantes, si l'industrie de la construction des navires se meurt, si le commerce s'en va, c'est à notre régime municipal qu'il faut s'en prendre. Qu'un homme se fasse éclabousser, qu'une dame déchire la *traîne* de sa robe, qu'un individu se donne une entorse au pied, qu'un maladroit se fasse souffler son portemonnaie, qu'un fier-à-bras noircisse l'œil à un charretier, qu'un voyou donne à un autre un coup de pied où vous savez, je connais une feuille qui ne manque jamais de s'écrier : jusqu'à quand, citoyens de Québec, endurerez-vous cette horreur de Corporation ?